

# Association Saintes à Vélo

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 OCTOBRE 2009

Présents : Bernard Thiébaud, Jacques Briquet, Marie Claudie Bontemps, Jacky Bontemps, Christian Boullerne, Franck Renaud, André Richeux, Francette Autant, Isabelle Chevalier, Gisèle Ronteau,, Philippe Deldicque, Thierry Giguet, Olivier Lecroart, Françoise Meynckens, Jean Meynckens, Françoise Dusseau, Claude Guichard, France et Jean Charles Martin, Edouard Zanatta, Monique Turpin, Anne Marie Baudreuille, Nicole Gay, Agnès Lhôtélais, Samuel Couturier, Hélène Laurent, Jean Moins, Guy Michel Harel, Louis Mollé, Gaël Gentric

Excusés : Agnès Gomez, Philippe Delacroix, Etienne Monteau

Il est nécessaire que nous souscrivions une assurance. Nous avons comparé différents devis d'assurance pour l'association. Bien qu'un peu plus chère, la Maif nous couvre mieux. Décision d'adhérer dès à présent; montant 165€

L'association de la Rochelle nous avait avancé gracieusement 200€ pour que nous puissions démarrer notre association. Décision de rembourser 100€ tout de suite.

Une Formation/échanges entre associations a lieu à Bordeaux les 26, 27 et 28 novembre inscriptions avant le 6 novembre.

Photos:Le photographe de la ville nous demande d'organiser une « séance photos » quai de Verdun...les avis sont partagés: l'avis qui prévaut est que jusqu'à présent les résultats de notre action ne représentent, pour l'instant, pas grand chose. Constituer une banque de photos pour nous serait intéressant.

Comme nous en avons parlé précédemment nous allons proposer lors de la prochaine AG d'ajouter un article dans nos statuts nous autorisant à ester en justice pour défendre les intérêts des cyclistes conformément à nos buts.

« culture vélo » propose des réductions de 10% sur tous les achats des adhérents sauf sur les vélos et nutriments.

« groleau » propose propose des réductions de 10% aux adhérents sur tout, sauf nutriments.

Une carte d'adhérent devient donc indispensable!

En réponse à notre courrier demandant à présenter aux élus un diaporama sur les principales réglementations concernant le vélo, les études d'accidentologie...des membres de l'association ont rencontré Michelle Carmouse et Margarita Sola le 22 septembre dernier. Une nouvelle relance est décidée en notant toutes les démarches que nous avons déjà effectuées.

En parallèle des réunions régulières de concertation seront demandées aux services techniques.

Zones 30 accessibles aux vélos en contresens, (sauf arrêtés contraire motivés) seront autorisées au 1er juillet 2010. Une campagne nationale d'information est prévue à ce sujet au début de l'année prochaine

Une question: en venant du pont Palissy, en direction de la rue Gautier peut-on prendre le couloir de bus en vélo? Il n'y a aucune signalisation.

Nous avons remarqué que la nouvelle « piste » quai de Verdun est impossible à prendre, de même, comment en sortir?

Ces aménagements, conséquences du nouveau plan de circulation ne nous semblent pas faire partie d'un plan vélo qui doit prévoir continuité et cohérence.

Pour changer les mentalités, les enfants doivent être mis sur les vélos tout de suite

Le casque: l'intérêt de rendre son port obligatoire est discuté. En terme de santé publique il semble que le bénéfice à en attendre est moindre que de favoriser la pratique du vélo qui elle est reconnue comme une pratique bénéfique pour la santé. Pour ceux qui souhaitent avoir des éléments sur ce sujet, voir le document en annexe issu de « vélocité » n°93 de décembre 2007.

action vélo-école comme celle de la Rochelle, un intervenant pourrait intervenir 7 fois 3 heures pour un coût de 20€ par élève.

demande de subvention pour 2010, proposer une action vélo-école, une campagne de marquage des vélos.

Philippe nous fait part de quelques chiffres marquant qu'il a noté lors du congrès des villes et territoires cyclables qui a eu lieu à la Rochelle les 7, 8 et 9 octobre derniers : à Copenhague 55% des trajets sont faits à vélo, sur la rue la plus fréquentée 36 000 vélos par jour sont recensés, 500 000 personnes prennent leur vélo tous les jours, 80% continuent de faire du vélo l'hiver!

Les motivations:

56% parce que c'est rapide et pratique

19% pour faire de l'exercice physique

et 1% dans le souci de respecter l'environnement.

Nous souhaitons que la police municipale assure des actions de sensibilisation auprès des automobilistes qui ne respectent pas la bande cyclable cours Reverseaux. Des autocollants sont disponibles pour mettre sur les pare-brise.

Les écarteurs, certains les utilisent et les trouvent utiles.

Dernière minute:

**L'association vient de recevoir de la FACELS une invitation pour une rencontre-débat, avec plusieurs élus de la ville, dont le thème est : « la place de votre association dans la cité ».**

Cette rencontre a lieu

samedi 7 novembre de 9H30 à 12H30

dans l'auditorium de l'Abbaye-aux-Dames

**Prochaine réunion de Saintes à vélo**

**lundi 30 novembre 20H30**

**salle saintonge**